

Grilles horaires de base pour la formation gymnasiale

Informations complémentaires

Objectif de la collecte

Disposer des différentes grilles horaires cantonales.

Exemple d'utilisation

Observer la répartition du temps d'enseignement officiel par discipline dans les cantons au cours de la formation gymnasiale.

Niveau d'enseignement visé

Secondaire II : formation gymnasiale.

Cantons concernés

Espace romand de la formation : cantons de Genève, Jura, Neuchâtel, Vaud et parties francophones des cantons de Berne, Fribourg et

Valais. Les informations sont également disponibles pour le canton du Tessin.

Collecte des informations

Les informations sont collectées par l'IRDП.

Mise à jour

Ces informations sont disponibles sur notre site à partir de l'année scolaire 2015-2016 avec des titres et des types de présentation différents (cf. [archives](#)). Des versions plus anciennes sont disponibles auprès du centre de documentation (documentation@irdp.ch).

Les mises à jour des informations sont annuelles (en principe à l'automne) : les dernières informations disponibles concernent l'année scolaire 2022-2023 (année scolaire en cours).